

Repères concernant les pratiques artistiques en éducation musicale dans le cadre des protocoles sanitaires de la reprise de la scolarité obligatoire à l'école élémentaire

Préambule

- Des protocoles sanitaires sont fixés pour la reprise de la scolarité dans les écoles et les établissements : <https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>
- Une circulaire relative à la réouverture des écoles et des établissements est publiée : <https://www.education.gouv.fr/circulaire-relative-la-reouverture-des-ecoles-et-etablissements-et-aux-conditions-de-poursuite-des-303552>
- Cet ensemble est complété sur éduscol par des fiches d'accompagnement : <https://eduscol.education.fr/cid151499/reouverture-des-ecoles.html>

Le guide relatif à la réouverture et au fonctionnement de l'école maternelle et primaire comporte des fiches thématiques : activités sportives et culturelles, enseignements spécifiques [éducation musicale, arts plastiques] (pages 43 à 48).

Pour l'Education musicale et le chant choral, un ensemble de principes devront être rigoureusement respectés lorsqu'une pratique artistique est engagée. Les activités en présentiel doivent être compatibles avec les exigences du protocole sanitaire.

Pratiques vocales :

Le respect du protocole sanitaire ne permet pas de mener des pratiques vocales.

Exigence en cas de pratique vocale engagée :

- Distance de 2 mètres entre chaque élève
- L'enseignant se tient à plus de 2 mètres de l'élève le plus proche
- Disposer les élèves en arc de cercle très ouvert
- Favoriser la circulation d'air, aérer largement
- Privilégier l'extérieur

Privilégier les activités d'écoute

Pratiques instrumentales :

- Protocole rigoureux : désinfecter le matériel après chaque usage
- Pratique de la percussion corporelle

Un exemple <https://www.youtube.com/watch?v=P73R4t8cAqw>

- Quelques pistes :

Travailler des compétences rythmiques, mais également des compétences sur les paramètres de la musique (intensité, durée, timbre, hauteur).

L'activité se pratique d'abord par imitation/répétition, mais on peut aller ensuite vers des formes plus créatives avec improvisations.

Ces pratiques étant de plus à forte dimension collective, très ludiques, engageant le corps tout entier, se faisant à distance, semblent être une alternative particulièrement pertinente dans le cadre de cette reprise où l'enjeu est aussi de remettre du lien social malgré la distanciation physique nécessaire sanitaire.

Concerts et spectacles

- Interdiction formelle d'ici la fin de l'année de réaliser concert ou spectacle, ni d'assister à une quelconque représentation
- D'autres voies de valorisations du travail accompli, poursuivant les stratégies mises en œuvre pendant la période de confinement, sont à envisager.